INSTITUT DES MÉTIERS
CLERMONT-FERRAND

DIPLÔME D'ETAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Code RNCP : 35832

APPRENTISSAGE

PRÉ-REQUIS

Avoir entre 17 ans et 29 ans révolus
Avoir signé un contrat d'apprentissage

Et admission sur sélection en fonction du profil

LIEU DE FORMATION

IFAP Clermont-Ferrand

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
après entretien avec notre référent handicap à l'entrée en formation

OBJECTIF DE LA FORMATION

En tant que professionnel de santé, l'auxiliaire de puériculture est autorisé à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée
Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :
-Accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale;
-Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
-Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

DURÉE ET RYTHME

- 1 an
- Rythme : nous consulter pour plus d'informations

TAUX DE RÉUSSITE

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/institut-metiers.fr/chiffre-cles/

LE PROGRAMME

Référentiel complet : https://cutt.ly/TwVW41ek

Enseignements

Accompagnement et suivi pédagogique individualisé

Travaux personnels guidés

Bloc 1 : Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel et 2 à 4 périodes de stage en milieu professionnel selon profil

Plateaux techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Détails des modalités d'examen : https://cutt.ly/rwVW64oa

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite en apprentissage et financée par les opérateurs de compétences

Découvrez votre rémunération : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918

AIDES SPÉCIFIQUES À L'APPRENTISSAGE

https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23556

SUITE DE PARCOURS À L'IDM

Hors IDM

Diplôme d'Etat d'infirmier

Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants

LES DÉBOUCHÉS

Consulter nos taux d'insertion sur : institut-metiers.fr/chiffre-cles/

Viser une insertion professionnelle en tant qu'Auxiliaire de Puériculture en crèche, en structure d'accueil de la petite enfance, en maternité ou en service hospitalier

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences, équivalence de diplôme, passerelles : nous contacter pour plus d'informations

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Déposez dès à présent votre candidature sur institut-metiers.fr

Entrée en formation possible selon planning de formation défini : nous contacter pour plus d'informations

Je suis candidat.e à l'apprentissage → Candidature

Plus qu'une formation, une ambition !

Certificateur : Ministère chargé de la santé

Date d'enregistrement de la certification : 01/09/2021

Document signé électroniquement

VOTRE CONTACT

Vincent DUGNON

v.dugnon@institut-metiers.fr

Votre référent handicap

referent-handicap@institut-metiers.fr

04.73.23.60.00

14 RUE DU CHATEAU DES VERGNES | 63039 CLERMONT-FERRAND

Mars 2024 Document non contractuel